



Protexxio Assistance





L'assistance qui vous permet de rouler en toute tranquillité !

Protexxio Assistance

Valable sur les marchés des caravanes et camping-cars



VDL

Vos options en cas de vol ou d'immobilisation supérieure à 24h :	
Véhicule de remplacement :	Vous préservez votre mobilité : Faites la demande d'un véhicule de remplacement dans les 72H suivant l'incident et vous disposerez d'un véhicule de catégorie équivalente jusqu'à ce que votre véhicule soit réparé ou retrouvé, pendant 30 jours maximum.
Retour au domicile :	Vous êtes rapatrié : L'incident a lieu loin de votre domicile, en France ou à l'étranger, Protexxio Assistance organise et prend en charge le retour à votre domicile, en avion, en train 1 ^{ère} classe ou en véhicule de location.
Poursuite du voyage :	Vous poursuivez vos activités : Protexxio Assistance organise et prend en charge la poursuite du voyage en avion, en train 1 ^{ère} classe ou en véhicule de location.
Hébergement sur place :	Vous attendez que votre véhicule soit retrouvé ou réparé : Protexxio Assistance organise et prend en charge les frais d'hôtel à hauteur de 230€ par bénéficiaire.

Fonctionnement :	<ul style="list-style-type: none"> • Prestations : dépannage/remorquage • Prise en charge sur simple appel à AXA Assistance • 24h/24 et 7j/7, en toutes circonstances • Cas couverts : Vol/Tentative de vol, panne, accident, incendie
Les « Plus » :	<p>La tranquillité : mise à disposition d'un véhicule de remplacement jusqu'à 30 jours.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de franchise kilométrique : PROTEXXIO ASSISTANCE intervient quelle que soit la distance qui sépare l'incident de votre lieu d'habitation. • Aucune limitation dans le nombre d'interventions. • Toutes les garanties s'appliquent à votre 2ème véhicule qu'il s'agisse d'une voiture, d'un camping car ou d'une moto. • Véhicules couverts en France comme à l'étranger. • Prise en charge des erreurs carburant, de la perte et du bris des clés, des pannes batteries (pas de limitation en montant ou en nombre d'intervention). • Prise en charge des crevaisons sur tous les véhicules. • Véhicule de remplacement de catégorie B.

Sous réserve des exclusions et dans les limites des conditions contractuelles. Sous réserve d'acceptation.

Protexxio Assistance, dont la souscription est facultative, est un produit de Axa Assistance France Assurances S.A au capital de 51 275 660 euros 451 392 724 RCS Nanterre, Siège social : Le Carat, 6 rue André Gide 92320 Châtillon – Entreprise régie par le code des assurances.

Ce produit est proposé par BNP Paribas Personal Finance S.A au capital de 529 548 810 euros – 542 097 902 RCS Paris – siège social : 1 Bd Haussmann 75009 Paris, agissant en qualité de société de courtage d'assurances sans obligation d'exclusivité, liste des entreprises d'assurances partenaires sur simple demande, N° ORIAS : 07 023 128 (www.orias.fr) - Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris – Sociétés soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout - 75009 Paris.